

Rapport d'évaluation

Établissement d'enseignement supérieur
et ses formations



École supérieure d'art Annecy Alpes

Campagne d'évaluation 2025-2026

Rapport publié le 20/07/2026

Au nom du comité d'experts : Monsieur Sylvain Lizon, directeur de l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy et ancien directeur de la Villa Arson, président du comité.

Ont participé à cette évaluation, à titre d'experts :

- Monsieur Maxime Lebreton, doctorant CIFRE en physique à l'École normale supérieure-Paris Sciences et Lettres, ancien représentant des étudiants à Université Paris-Est Marne-la-Vallée.
- Madame Delphine Maurant, Chef de pôle action culturelle Réseau des bibliothèques de la Ville de Nîmes Carré d'art bibliothèque et ancienne directrice des études de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes ;
- Madame Anne-Christine Micheu, ancienne DRAC Poitou-Charentes, ancienne DRAC adjointe Midi-Pyrénées, ancienne chargée des partenariats pour la démocratie culturelle au ministère de la culture.

Les CV des experts sont disponibles à l'adresse URL suivante : <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Messages-clés de l'évaluation

Créée en 1947, l'École supérieure d'art Annecy Alpes (ESAAA) devient en 2011 un établissement public de coopération culturelle à caractère administratif (EPCC), créée par la région Rhône-Alpes, la Communauté de l'agglomération d'Annecy, l'Assemblée des Pays de Savoie et l'État.

Après une période d'intérim de direction de février 2023 à juin 2023, l'ESAAA fait face à de nombreuses difficultés. L'école est en particulier soumise à de fortes tensions sous l'effet de l'augmentation de ses charges de fonctionnement, elle est dotée d'une offre de formation en licence et master peu lisible, et elle est spectatrice, car elle a peu de marge de manœuvre en la matière, de la paupérisation de ses étudiants, dont un nombre croissant est en grande difficulté. Par ailleurs, la multiplication et le foisonnement des projets lancés au cours des dernières années, grâce à des financements européens (dispositif Interreg), a conduit à une fragmentation du fonctionnement qui ne permet pas de percevoir de ligne directrice claire dans la hiérarchisation des activités et dans leur pilotage. À ces difficultés, s'ajoute celle, temporaire, de son installation dans un bâtiment peu adapté, attendant à son site principal qui va subir prochainement des travaux de réhabilitation de grande envergure.

L'ESAAA peut s'appuyer sur deux forces importantes pour redresser cette situation. Elle est ainsi bien implantée dans son territoire, dans lequel elle est reconnue par les collectivités, le secteur artistique et culturel, et le secteur universitaire. Second point d'appui important, ses personnels autant que ses étudiants sont fortement impliqués dans la vie de leur école. La nouvelle gouvernance, nommée en 2026, porte une vision généreuse et inclusive, faisant des transitions écologiques et sociétales la colonne vertébrale de son projet. Elle devra, dans la période qui s'ouvre, mener des transformations d'envergure, en s'appuyant sur le soutien des collectivités convaincues de l'importance de l'école.

Forces principales	Faiblesses appelant une vigilance particulière
– Une école inscrite dans son territoire, soutenue par ses financeurs, présents et impliqués dans la vie de l'établissement. – Des partenaires culturels, artistiques, et scientifiques actifs au sein des différents dispositifs pédagogiques et de recherche. – Un bâtiment en cours de réhabilitation, qui offrira un cadre en cohérence avec les besoins et les missions de l'école. – Une équipe engagée aux côtés de la direction. – Des étudiants mobilisés dans les réflexions portées par leur	– Une situation budgétaire préoccupante et structurellement fragile. – Une structure d'emploi sous tension. – Une communauté étudiante largement paupérisée et en grande fragilité. – Une offre de formation en licence et en master peu lisible. – Une absence de politique de la qualité. – Une chaîne des responsabilités peu claire, et un organigramme qui n'est pas en cohérence avec l'ambition de l'école.

établissement.	
Recommandations	
- Adapter le projet de formation en prenant en compte les réalités et les attentes du monde professionnel. - Mettre en œuvre une démarche qualité, couplée à la mise en place d'une approche par compétence. - Concevoir un projet de service concerté, qui permettra de donner un cadre clair à chaque personnel. - En lien avec les partenaires de l'établissement, renforcer les actions existantes pour pallier la fragilité matérielle et psychologique préoccupante des étudiants. - Consolider le dialogue engagé au sein du comité des financeurs pour stabiliser la trajectoire budgétaire dans le cadre de la prochaine convention d'objectifs et de moyens. - Redéfinir un projet d'établissement en matière de recherche en lien avec l'Université de Savoie Mont Blanc, après la fin du programme structurant « Effondrement des Alpes ».	

Présentation de l'établissement

Caractérisation de l'établissement

- **Date de création** : en 1947, fondation de l'école supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy ; en 1981, l'ESAAA rejoint les écoles d'art proposant des parcours d'enseignement supérieur sous la tutelle du Ministère de la Culture.
- **Nombre d'étudiants** : 198.
- **Répartition des effectifs étudiants pour l'année 2023-2024** :

DNA	162
DNSEP	36
Pourcentage d'étudiantes	64
Pourcentage d'étudiants étrangers	21

- **Taux d'insertion** : 83% sur les deux options (taux de réponse des enquêtes : 45 %).
- **Taux de réussite en fin de 3^e année** : 92 % (pour les 2 DNA).
- **Frais d'inscription** : 650 €.
- **Ressources humaines pour l'année 2023-2024** : 10 enseignants titulaires/fonctionnaires et 10 enseignants contractuels, 22 personnels administratifs.
- **Budget en 2023** : 2 943 979 € (RSU).
- **Patrimoine immobilier** : L'école est située dans le quartier des Marquisats dans deux bâtiments : le bâtiment W d'André Wogenscky, 5395 m², 1963, et le bâtiment M d'André Wogenscky et Louis Miquel, 3489 m², 1974). L'ESAAA occupe 4482 m² au sein des deux bâtiments labellisés patrimoine du XX^e siècle. Ils font l'objet d'une réhabilitation fonctionnelle et énergétique pour un montant de travaux estimé à 13 M€.

Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Il s'agit de la première évaluation institutionnelle de l'ESA Annecy par le Hcéres. Au début du processus d'évaluation, l'établissement a indiqué que les axes d'analyse suivants pourraient faire l'objet de focus au cours de l'évaluation :

- Le pilotage de l'école par des données quantifiées.
- La démarche qualité et en particulier, les questionnaires d'évaluation des enseignements.
- La baisse des effectifs, dont les causes sont multiples.

- L'effet de la simplification du Livret des études de 2024.
- Le suivi des trajectoires des étudiantes diplômées.
- Les effets de l'évolution de la stratégie internationale.
- La place de la recherche en art dans l'école et l'initiation des étudiants à la recherche.
- Les financements insuffisants de l'école.

À partir des éléments dont il a pu disposer dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à moduler ses analyses pour tenir compte de ces focus, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres en juin 2025. Ce rapport décrit bien les activités de l'école, il assortit les analyses qu'il contient d'éléments de preuves tangibles, et il dresse des constats autoévaluatifs pertinents dans ses SWOT de fin de chapitre, même si les éléments des SWOT sont parfois trop décorrélés des analyses qui les précèdent. La visite de l'établissement s'est tenue les 18 et 19 novembre 2025.

Avis développé sur l'établissement

Une organisation en transition

1. Un conseil d'administration qui joue pleinement son rôle, mais une organisation interne encore instable

L'école bénéficie d'un soutien territorial s'illustrant par le fonctionnement du Conseil d'administration qui joue pleinement son rôle d'instance de représentation des collectivités engagées dans la vie de l'école. Les membres de ce conseil partagent une ambition claire de maintien d'un enseignement supérieur artistique à Annecy. Les représentants des personnels y participent également activement ; ils estiment que leurs interventions sont prises en compte, notamment lorsqu'elles portent sur l'impact des décisions dans le fonctionnement interne de l'école. Cependant, les représentants étudiants émettent un avis dissonant : ils perçoivent le Conseil d'administration comme une instance éloignée de leurs préoccupations quotidiennes, ce qui traduit une distance persistante entre la gouvernance de l'établissement et la réalité du vécu des étudiants.

La gouvernance de l'école a fait preuve d'une forte capacité d'adaptation au cours de la période évaluée en gérant l'impact de la crise sanitaire, le portage du projet de recherche-crédation « Effondrement des Alpes » (EdA)¹, et en assumant un intérim prolongé de la direction. Depuis sa prise de fonctions en juin 2023, la directrice a relancé une dynamique collective en substituant aux « journées horizontales »² une organisation fondée sur des conseils, des commissions et des groupes de travail thématiques. Cette évolution organisationnelle favorise l'implication des équipes dans la réflexion et le portage stratégique de l'établissement.

Toutefois, cette gouvernance participative, organisée selon un principe d'horizontalité, souffre d'une dilution des responsabilités, en particulier concernant le rôle et le positionnement des responsables de service. Le comité constate en particulier une dilution partielle de la chaîne décisionnelle : de nombreux problèmes, y compris très

¹ « Dans les Alpes, la fonte du permafrost, ciment de glace qui maintient la cohésion des falaises d'altitude, produit de spectaculaires effondrements rocheux dont les conséquences sont indéniables. Le projet EdA vise à documenter ce phénomène contemporain, le travailler et lui faire produire des perspectives inédites pour le monde qui vient. Pour ce faire, l'ESAAA et le CPG rassemblent des créateur·x·trices, des chercheur·x·ses et de très nombreux·ses concerné·x·es, afin de produire des œuvres, des récits, des situations et des événements, pour faire de ce phénomène dont on hérite un objet avec lequel on apprend à vivre. Le volet recherche du projet « Effondrement des Alpes » est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'une subvention européenne (Fonds européen de développement régional) et fédérale couvrant 65% du coût total du projet de 1,1 M €. », site web de l'ESAAA (19.03.2026) : <https://www.esaaa.fr/esaaa/recherche/projets-de-recherche/eda/>.

² Ateliers d'analyse, de critique et de propositions organisés une fois par an.

opérationnels, continuent de remonter à la direction alors qu'ils pourraient être traités de manière déconcentrée, comme le souligne le rapport d'autoévaluation.

L'arrivée d'une administratrice à la rentrée 2025 a permis de revoir l'organisation. Le comité estime qu'il **est indispensable que l'école élabore en 2026 un projet de service permettant de clarifier son organisation interne, de stabiliser sa gouvernance et de structurer durablement le dialogue social, notamment par la création devenue nécessaire d'un comité social territorial (CST).**

2. Une structure d'emploi sous tension, fragilisée par la gestion administrative du projet Effondrement des Alpes

La nouvelle direction affirme que les ressources humaines sont un levier central du projet d'établissement. Les engagements de l'école en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, de la diversité et de l'inclusion constituent des bases intéressantes, mais le comité estime que la formalisation d'un plan de formation des agents, valorisant les compétences internes, sera déterminante pour passer du déclaratif à la réalisation concrète d'une politique de ressources humaines.

Le comité considère par ailleurs que la gestion des ressources humaines a été fortement mise sous tension par l'empilement de projets, en particulier le projet « Effondrement des Alpes », alors même que des outils de pilotage RH font aujourd'hui défaut. Il est intéressant à cet égard de considérer les données sociales présentées ci-dessus :

Données disponibles	2019	2020	2022	2023
Total ETPR	44.55	46.19	62.65	42.86
Fonctionnaires ETPR	23.89	27.06	25.08	19.59
Contrats permanents ETPR	18.81	18.54	17.07	21.88
Contrats non permanents ETPR	1.85	0.59	20.50	1.39
Effectif global	53	55	62	58

Ces données montrent une stabilité globale des effectifs entre 2019 et 2023 (-1,69 ETPR), masquant des variations significatives : baisse de 18 % des fonctionnaires, hausse de 16 % des contractuels permanents. L'année 2022 se distingue par une augmentation de 40 % des effectifs, liée au recours massif aux contrats non pérennes, rapidement résorbée en 2024.

Les premières mesures de revalorisation des emplois précaires engagées en 2024 sont jugées positives. Toutefois, le vieillissement des personnels mis en évidence par la pyramide des âges (moyenne de 46 ans) renforce la nécessité de mettre en place un suivi

structuré de la masse salariale et une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Ces tensions en matière de RH illustrent pour partie, les tensions auxquelles les équipes de l'école et plus particulièrement les équipes ressources ont pu être soumises du fait, notamment, de l'accumulation de multiples projets, comme l'a relevé le Diagnostic RH établi, en 2023, par le Centre de gestion du département de Haute-Savoie. **Le comité estime que l'établissement doit mieux anticiper le dimensionnement des projets et leur adéquation avec les moyens humains disponibles.**

3. Une situation budgétaire préoccupante et structurellement fragile

Au cours de la période évaluée, le budget annuel moyen de l'école s'établit autour de 3 M€. Entre 2019 et 2022, la masse salariale représente près de 80 % des charges de fonctionnement, seuil critique pour une structure d'ESR de cette taille. Si ce ratio diminue à 72 % en 2023 et 2024, cette amélioration demeure conjoncturelle. Une analyse financière rétrospective et prospective commandée par le Grand Annecy et le département de Haute-Savoie anticipait dès 2023 une dégradation des comptes et une situation critique en 2025. Les faits confirment cette projection : l'exercice budgétaire 2023 se clôt avec un déficit de l'ordre de 20 k€. Cependant, un excédent est constaté en 2023, principalement lié au versement différé du solde d'une subvention pour le projet de recherche Interreg « Effondrement des Alpes », ce même mécanisme de versement pouvant se reproduire l'année suivante, sans pour autant corriger le déséquilibre structurel.

Le comité observe que le développement rapide du projet d'établissement par le recours à des appels à projets et à des financements européens, difficiles à piloter pour une structure de petite taille, a masqué un déficit structurel croissant. Celui-ci résulte principalement de l'augmentation des charges fixes incompressibles (GVT estimé à +40 k€ par an, inflation des charges locatives et énergétiques), dans un contexte de stagnation, voire de diminution des contributions pérennes au financement de l'école, notamment après la baisse de la contribution régionale en 2022.

La création d'un comité des financeurs a permis de réagir rapidement. Des mesures d'économie ont été prises : suppression de la classe préparatoire, maîtrise de la masse salariale, création d'un plan de trésorerie ou encore, prise en charge partielle du loyer par le Grand Annecy à hauteur de 95k€ en 2025. Néanmoins, à ressources constantes, les projections 2026 font apparaître un déficit de 318 k€, assorti d'un épuisement des réserves.

Le recul du taux de couverture des charges par les contributions pérennes est particulièrement préoccupant : de 84 % lors de la création de l'EPCC en 2010, il n'est plus que de 73 % aujourd'hui. L'objectif fixé par le comité des financeurs de revenir à 84 % en

2026 implique un abondement de 250 k€, que le comité juge indispensable pour éviter une crise financière majeure. En l'état, il n'est donc pas possible de conclure positivement à la soutenabilité financière du projet de l'école.

Le comité considère que la mise en place d'une démarche structurée de pilotage financier à moyen terme est prioritaire. Celle-ci devra s'appuyer sur :

- **Une projection pluriannuelle des dépenses incompressibles (« ordre de marche ») ;**
- **Une analyse fine des coûts par fonction, en dehors des appels à projets ;**
- **Une distinction claire, dans les dotations publiques, entre les contributions pérennes et les financements annuels ou liés à des projets.**

Le suivi de l'évolution de quelques indicateurs clés permettra d'éclairer tant la question de la soutenabilité financière du projet de l'établissement que celle des marges de manœuvre pour sa mise en œuvre. Le suivi régulier d'indicateurs partagés est jugé indispensable par le comité³.

4. Un politique DD&RS pertinente malgré un manque de réalisations concrètes concernant certaines dimensions

Le comité reconnaît la pertinence de la politique de développement durable et de responsabilité sociétale de l'établissement, en particulier l'accent mis sur la lutte contre les violences et harcèlement sexistes, sexuels, racistes et validistes (VHSSRV), la lutte contre les discriminations, et la communication interne sur ces sujets. Il estime cependant que la structuration et l'outillage sont encore insuffisants en la matière. En effet, si la prévention des violences et des discriminations est affirmée comme une priorité, le fonctionnement effectif du conseil consacré à la lutte contre les VHSSRV demeure fragile : aucun compte rendu n'a été formalisé en 2025, les formations à ces sujets manquent, les moyens attribués sont faibles, et les dispositifs destinés aux usagers sont peu visibles. **Le comité reconnaît que l'établissement a donné la priorité à la mise en place rapide d'un premier niveau d'information, accessible aux agents et aux étudiants, et à l'organisation de formations ciblées. Il conviendra de les intégrer dans un plan d'action plus vaste, structuré en Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), dans le contexte de la création du CST prévue en 2026. La mission de lutte contre les discriminations validistes, engagée en 2025, représente une avancée encourageante.**

Le comité évalue enfin très positivement les travaux de la commission « Transition », qu'il considère comme un marqueur fort du projet d'établissement. Cette commission,

³ Le ratio ressources disponibles / dépenses obligatoires ; la part de la masse salariale dans les ressources totales ; le poids de la masse salariale d'enseignement ; le coût global et le coût d'enseignement par étudiant ; le niveau des ressources propres ; la répartition État / collectivités ; le taux d'encadrement pédagogique et administratif par étudiant.

composée d'étudiants, d'enseignants et d'un agent administratif, a lancé une politique de transition écologique à l'école en s'appuyant sur une enquête menée auprès de 200 membres de l'école avec un taux de réponse de 95 %. Cette démarche a permis d'identifier des priorités et de mettre en place des actions concrètes concernant la gestion des déchets et le réemploi des matériaux, en lien avec les partenaires territoriaux. Ainsi, la commission transition accompagne les étudiants dans leur prise de conscience environnementale.

Cette démarche, qui s'apparente pour partie au fonctionnement des matériaux/récupérations et à l'écoconstruction, aujourd'hui communes dans les écoles d'art, contribue à développer le réemploi et la valorisation des matériaux tant au sein de l'école que sur un périmètre plus large en lien avec la ressourcerie *Bazar sans frontières*, avec le Grand Annecy et des acteurs de sa filière de traitement des déchets. Au-delà du développement de l'éco-responsabilité sur le site, le traitement par l'école de 12 à 13 tonnes de déchets par an crée, en valorisation, environ 2 000 € de ressources. **Le comité salue cette approche intégrée, à la fois écologique, sociale et territoriale, et estime que le suivi rigoureux des données constitue un atout pour un futur passage à l'échelle, notamment dans le cadre de la réhabilitation du site.**

5. Un chantier de réhabilitation très attendu, mais à sécuriser

Les bâtiments, malgré leur grande valeur patrimoniale, sont inadaptés aux enjeux énergétiques et aux usages actuels. Une réhabilitation complète, pilotée et financée par le Grand Annecy, avec le soutien du département de Haute-Savoie, de la Région AURA, et de l'État vise plusieurs objectifs :

- Améliorer le confort et l'efficacité des espaces,
- Diminuer l'empreinte carbone (avec un objectif de réduction de 39 à 19 kg $\text{eqCO}_2/\text{m}^2.\text{an}$),
- Préserver la valeur patrimoniale des lieux.

Le projet de réhabilitation, estimé à 13 M€ et financé à 81 % (soit 10,611 M€) au titre des CPER (2015-2020 et 2021-2027), constitue un investissement majeur pour les collectivités partenaires. Selon le plan de financement transmis au dernier comité des financeurs, les contributions attendues pour la globalité du chantier sont pour le Grand Annecy de 6.1 M€, pour le département de Haute-Savoie de 4.76 M€, pour la Région Auvergne Rhône Alpes et de 0.84 M€ pour l'État qui, en sus de sa participation au CPER (2021-2027), devrait pouvoir intervenir.

Le comité souligne toutefois la nécessité de garantir la continuité pédagogique en site occupé, l'adéquation des futurs espaces aux pratiques spécifiques de l'école, ainsi qu'un

suivi attentif des impacts budgétaires, notamment en matière d'économies d'énergie attendues. Le chantier doit débiter en 2026.

Une implantation forte de l'école dans son territoire, mais qui gagnerait à mieux se structurer

1. Les ateliers techniques : un lien fort avec le territoire, mais des défis organisationnels et budgétaires à relever

Les ateliers techniques de l'école constituent un atout majeur de la politique territoriale et de la politique de la formation. Leur vitalité et leur rôle dans l'acquisition de compétences professionnelles des étudiants sont indéniables. Cependant, leur organisation actuelle et les contraintes budgétaires en limitent le potentiel.

L'école dispose d'un ensemble d'ateliers spécialisés (photographie, vidéo, son, infographie, impression numérique, sérigraphie, bois, métal, céramique, moulage, fablab), très fréquentés par les étudiants. Ces espaces, animés par des techniciens impliqués, sont des lieux essentiels d'expérimentation et de création. Lors de la visite, le comité a pu constater leur dynamisme, mais aussi des lacunes en matière d'hygiène et de sécurité, notamment pour les ateliers de céramique, d'impression 3D et de travail du métal. **Le comité insiste sur la nécessité de corriger ces manquements lors de la rénovation prévue du bâtiment.**

Les entretiens menés avec les étudiants confirment l'importance pédagogique de ces plateformes techniques et l'implication des techniciens. Cependant, le comité révèle aussi des difficultés d'accès aux ateliers. **Le comité recommande d'élargir ces plages horaires dans le cadre du projet de service, afin de mieux répondre aux besoins des étudiants, pour *in fine* favoriser leur employabilité par l'acquisition de compétences variées et spécifiques.** Un autre point critique concerne l'accès aux matériaux : **le comité s'inquiète du niveau de paupérisation des étudiants, qui oriente leurs choix techniques par contrainte budgétaire plutôt que par ambition créative.**

L'ESAAA Lab, espace consacré à la création numérique et au prototypage rapide, complète les ateliers techniques traditionnels. Animé par un « fabmanager », cet espace met à disposition des équipements variés, tels que des outils pour la conception d'environnements virtuels, des machines pour la confection textile, des composants électroniques pour la fabrication de systèmes automatisés. C'est un lieu qui favorise la collaboration à travers une approche *DIY (Do It Yourself)*. Il est ouvert au grand public du territoire annécien. Il est naturellement devenu un point de contact privilégié pour les

partenaires extérieurs. **Le comité salue cette initiative, qui renforce le lien avec les partenaires extérieurs et positionne l'école comme un acteur clé du territoire.**

2. Un large spectre de collaborations à consolider

L'école entretient de nombreuses collaborations locales⁴, mais leur manque de formalisation et de lisibilité limite leur impact pédagogique et académique. Une structuration plus rigoureuse de ces partenariats permettrait de mieux valoriser leurs intérêts pour les étudiants et de renforcer encore le positionnement territorial de l'école. Les échanges avec les partenaires sociaux, culturels et artistiques du territoire révèlent une grande diversité d'interactions, allant de simples prestations de service à des collaborations approfondies⁵. Cependant, **le comité relève que les descriptions relativement sommaires de ces partenariats dans le rapport d'autoévaluation et leur conventionnement lacunaire ne permettent pas d'évaluer précisément les bénéfices qu'en tirent les étudiants, ni leur dimension académique.** De plus, l'absence de bilan régulier ne permet pas d'apprécier l'évolution de ces relations dans le temps.

La proximité avec des lieux comme le Brise-Glace (scène de musique actuelle) avec lequel l'école partage le site, l'auditorium de Seynod, ou la Scène Nationale de Bonlieu, offre une possibilité unique de développer des croisements entre les arts visuels et les arts de la scène. **Le comité encourage l'école à mettre en perspective ces partenariats pour en tirer une coloration singulière et enrichissante pour ses étudiants.**

En revanche, le comité s'interroge sur l'absence de lien formalisé avec la Cité de l'image en mouvement d'Annecy (CITIA), organisatrice du Festival International du Film d'Animation. Alors que les collectivités locales investissent massivement dans les industries culturelles et créatives (aménagement du Haras d'Annecy et du site des Papeteries - Image Factory), l'école pourrait s'inscrire davantage dans cette dynamique, non pour s'assujettir à la thématique de l'image animée, thématique structurante du territoire, mais pour y contribuer sous l'angle de l'expérimentation et de la recherche.

3. Une communauté étudiante en situation de grande difficulté

Le comité porte une appréciation très préoccupante sur la situation sociale et psychologique de la communauté étudiante de l'ESAAA. Il estime que la précarité

⁴ Avec : le centre d'art contemporain de l'Abbaye d'Annecy-le-Vieux ; Bonlieu Scène Nationale, qui accueille des formats pédagogiques en lien avec la performance et des créations d'étudiantes, projets qui impliquent aussi l'école d'Art de l'Aquila, en Italie ; Bonlieu collabore également avec le BDE Castalie ; Des festivals et événements culturels (Biennale d'Art contemporain de Lyon, Biennale Internationale Design Saint-Étienne, Annecy Paysages, programmation de l'association images passages, etc.), où l'école participe par le biais d'interventions artistiques et dans la mise en place de stages ; etc.

⁵ Comme par exemple celles avec le centre d'art situé à Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec Topic, la galerie de l'association PICTO, espace d'art indépendant à Genève, et plus récemment, La Villa Glovettes, résidence d'artistes nichée dans le Vercors.

étudiante y est structurelle et largement aggravée par le coût de la vie à Annecy, ainsi que ponctuellement par les effets prolongés de la crise sanitaire⁶. **Cette situation appelle une réponse urgente, construite en partenariat étroit avec les acteurs locaux.**

Les données recueillies par l'école pour l'année 2024-2025 confirment ce diagnostic : 60 % des étudiants cumulent études et emploi, 55 % déclarent rencontrer des difficultés psychologiques, 50 % font état d'un niveau de stress élevé lié aux études, et 30 % signalent des difficultés financières. Il convient toutefois de noter un taux de réponse au questionnaire inférieur à 50%. De plus, la fermeture récente de plusieurs dispositifs locaux de soutien psychologique (points écoute jeunes) a encore accentué la vulnérabilité de cette population étudiante.

Dans ce contexte, **le comité reconnaît positivement les mesures déjà engagées par l'école. Il salue notamment l'extension des horaires d'ouverture de certains locaux jusqu'à 23 h, ainsi que la mise en place d'une politique de monitorat, permettant à des étudiants d'accéder à des emplois compatibles avec leur cursus.** Le comité souligne également l'importance de la permanence mensuelle tenue dans l'école par une assistante sociale du Crous de Grenoble Alpes depuis 2022. Toutefois, avec en moyenne huit étudiants reçus par permanence, il apparaît que ce dispositif est saturé et insuffisant au regard des besoins identifiés.

Le comité recommande à l'école d'intensifier les actions en matière de santé mentale et d'aide psychologique, avec l'appui de la ville d'Annecy et de l'agglomération du Grand Annecy. Il invite également l'établissement à mettre en place avec l'Université de Savoie Mont Blanc un accord permettant aux étudiants de l'école de bénéficier d'un accès au service de santé universitaire. Enfin, le comité estime que la mobilisation d'une part de la CVEC pour soutenir des actions ciblées en santé mentale constitue un levier pertinent et légitime.

L'offre de restauration aux Marquisats est inexistante et les quelques alternatives, aussi nécessaires soient elles, demeurent insuffisantes. La communauté étudiante de l'ESAAA bénéficie du dispositif « CARE », carte prépayée mise en place par l'État leur permettant d'acheter de la nourriture chez des commerçants, en l'absence d'offre de restauration universitaire à proximité. En réponse à la précarité étudiante, des distributions alimentaires touchent environ 10 % de leur population. Cette distribution est organisée chaque mois à l'école par le Secours Populaire Français de Haute-Savoie. Le comité

⁶ Extrait du rapport d'autoévaluation : « La crise liée à la COVID-19 a profondément bouleversé la vie étudiante à l'ESAAA. Dès mars 2020, la fermeture des bâtiments a mis fin aux dynamiques collectives portées par Castalie. Malgré la poursuite partielle de certaines activités administratives, l'association s'est progressivement mise en sommeil, en raison de la fragilité émotionnelle de ses membres et de l'isolement généralisé. »

déplore l'absence de solution concrète pour pallier le manque d'offre de restauration aux Marquisats. **Le comité incite l'école à résoudre ce problème avec la ville d'Annecy, de manière à ce que le besoin d'une offre de restauration de proximité soit pris en compte dans le projet de rénovation immobilière des Marquisats.**

4. Une représentativité étudiante insuffisante

Le comité a pu constater que la communauté étudiante bénéficiait d'une réelle disponibilité de l'équipe de direction. **Toutefois, il émet une appréciation réservée quant à l'insuffisante représentativité étudiante dans les instances de gouvernance**⁷. Les sièges ne sont pas systématiquement pourvus et, bien que deux étudiants – issus des deux cycles de formation – soient élus chaque année pour siéger au conseil d'administration et au conseil de la recherche et de la pédagogie, leur rôle demeure ténu. La visite a permis au comité de constater que les étudiants ressentent un manque d'écoute des autres membres du CA, qui contribue à démotiver ceux qui sont prêts à s'engager dans les instances et qui freine leur investissement dans le portage de projets. Le comité considère que cette situation constitue un frein au dialogue démocratique interne. **Le comité recommande à l'école d'inclure davantage les étudiants dans la gouvernance et de les accompagner davantage dans l'appropriation de leur rôle d'élus au CA.** Le comité souligne que les préoccupations exprimées par les étudiants sont à la fois d'ordre national – situation des écoles supérieures d'art et design publiques – et local, notamment en matière de moyens humains et financiers ou encore de rénovation immobilière.

Le comité salue néanmoins plusieurs initiatives structurantes qui intègrent les étudiants, au nombre desquelles, Ostara, association de lutte contre les violences faites aux femmes, qui depuis 2023, accompagne l'ESAAA dans son dispositif de lutte contre les VHSSRV. Le comité regrette toutefois le fonctionnement insuffisant de la cellule VHSSRV (cf. *supra*), en particulier à cause du manque de formation et de la surcharge de travail des référents. Il recommande à l'établissement d'augmenter les moyens alloués à cette cellule.

5. Une vie étudiante à mieux reconnaître pour renforcer le rayonnement de l'école

Le comité considère que la vie étudiante de l'ESAAA est limitée, bien qu'elle bénéficie du soutien de l'établissement et de la ville d'Annecy. Elle s'articule principalement autour du BDE Castalie, relancé en 2022 après une interruption liée à la crise sanitaire. La variété des événements organisés par le BDE est remarquable et illustre les valeurs fortes

⁷ L'absence de candidature des étudiants de DNSEP mentionnée dans le rapport d'activité 2024 de l'ESAAA en est une illustration.

d'inclusivité, de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi qu'une grande capacité d'initiative.

La participation des étudiants à des marchés de Noël depuis 2022 illustre leur capacité à contribuer au rayonnement de l'école. La pérennisation du soutien de la vie étudiante de l'ESAAA est un enjeu dont l'établissement a su se saisir. La fusion prévue entre le BDE et la commission Transition peut contribuer à la consolider.

En revanche, le comité regrette l'absence de tout dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant dans le cursus. Il recommande la mise en place rapide d'un mécanisme formalisé de valorisation, pouvant notamment prendre la forme d'une bonification en termes d'ECTS.

Enfin, le comité constate que les montants perçus au titre de la CVEC — inférieurs à 10 000 € par an — sont utilisés de manière cohérente au vu des besoins identifiés, en faveur de la culture, de la santé et de la transition écologique. **Le comité invite toutefois l'établissement à mettre en place un protocole formalisé afin que n'importe quel groupe d'étudiants puisse solliciter un financement de la CVEC, dans le cadre d'une procédure explicitement définie.**

Un projet de formation en pleine refondation, qui nécessitera un partage auprès des communautés de l'école

L'offre de formation se caractérise par deux options en art et en design. L'option art se décline au sein du DNA - Art et du DNSEP « Monstre », dont la dimension principale est l'accompagnement accru à la professionnalisation, la « monstration » des œuvres, les pratiques curatoriales, et les partenariats avec les protagonistes du monde de l'art. L'option en design se compose d'un DNA intitulé « In vivo » et d'un DNSEP « Terrain », orienté vers la pratique du design de terrain engagée, contextualisée, intégrant des enquêtes *in situ* et une posture prospective face aux défis écologiques et sociaux. Le DNSEP est proposé en collaboration avec le laboratoire Cresson-AAU de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble. Ce parcours est prolongé par un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA).

La récente fermeture de la classe préparatoire marque une étape dans la redéfinition de l'offre de l'établissement, et témoigne d'un questionnement relatif à la restructuration du projet de formation et à la soutenabilité financière globale de l'offre. Eu égard aux récentes arrivées dans l'équipe de direction, le rapport d'autoévaluation fourni par l'établissement relève plus d'un état des lieux que d'une véritable autoévaluation, dénotant ainsi la transition du projet de formation, entre deux équipes et deux visions. L'école revendique

une pédagogie fondée sur le projet, une approche « située »⁸, une production à l'échelle 1⁹, elle s'appuie sur les concepts de l'écosophie, du vivant et, plus récemment, du soin. Les relations entre art et science, art et technologie, ainsi que les croisements avec les sciences humaines, les sciences dures et les savoir-faire artisanaux sont également mis en avant.

Toutefois, ces orientations restent encore peu hiérarchisées. Le projet de formation gagnerait à être plus explicite notamment sur le plan de ses fondements théoriques et méthodologiques afin d'offrir une lecture cohérente et partagée de son projet. La singularité pédagogique de l'ESAAA se caractérise par le développement des liens avec le champ social. L'angle choisi du soin et le champ du « care », sont à l'agenda de nombreuses écoles d'art en France, comme à l'étranger. Ce domaine doit pouvoir être investi avec exigence et ambition, en s'appuyant sur des savoir-faire éprouvés et une assise théorique solide.

Le comité recommande donc de formuler une vision claire de ce sujet, nourrie par une approche scientifique, partagée par l'équipe enseignante, en s'inscrivant dans des contextes précis. L'étape logique qui suit devra établir des partenariats robustes autour de ce sujet pour positionner l'école sur son territoire et au sein du paysage français.

1. L'école gagnerait à structurer l'armature théorique et pratique de son projet pédagogique

L'examen du livret des études montre combien les cours sont nombreux et diversifiés, sans que l'on parvienne à saisir une armature théorique et pratique singulière aux formations dispensées par l'établissement. Cette richesse peut constituer un atout, mais, faute de cohérence globale, elle nuit surtout à la lisibilité de l'ensemble. Le projet d'établissement s'appuie sur l'écosophie et les transitions, mais ces notions ne structurent pas encore clairement les maquettes pédagogiques, notamment les ARC présentés dans le livret des études. La question des transitions paraît en revanche mieux assimilée et mobilisée par l'établissement, ses acteurs et ses pratiques (écologie, genre, postcolonialisme essentiellement). Les modalités pédagogiques s'appuient sur *l'in situ*, le projet hors-les-murs (DNSEP « Terrain »), quand la formation en art place au centre de son enseignement l'espace de monstration (« Master Monstre »).

Les spécificités des deuxièmes cycles — ancrage hors-les-murs pour Terrain, centralité de l'exposition pour Monstre — constituent des éléments différenciants qui mériteraient

⁸ Pratique d'apprentissage dans laquelle toute action dépend essentiellement de ses circonstances matérielles et sociales.

⁹ Respect des grandeurs des représentation.

d'être mieux articulés en s'appuyant sur un cadre théorique plus explicite. Par exemple, le comité s'interroge sur ce que sont « *une situation et son environnement* ». **Quelle est la contribution de l'établissement aux concepts d'écosophie et des transitions appliquées au domaine de l'art ?** Une réponse à ces interrogations, dont découlent une clarification des objectifs propres à chaque cycle et une formulation plus précise des compétences visées, permettrait de renforcer la cohérence du projet, et incarnerait **un socle sur lequel construire un projet pédagogique singulier en Art et science.**

2. L'école pourrait mieux affirmer un positionnement territorial et académique singulier sur le territoire annécien, et renforcer la dimension transfrontalière de ses activités

L'ESAAA occupe une place particulière : elle est la seule formation publique en art sur le territoire annécien où des formations privées s'implantent. Cette situation singulière constitue un levier stratégique encore insuffisamment analysé.

Les partenaires structurants sont bien identifiés : le conservatoire à rayonnement régional d'Annecy, l'université italienne de l'Aquila, l'Université Savoie-Mont Blanc et le laboratoire Cresson de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. En revanche, le positionnement de l'école dans le paysage régional et national des formations en art n'est pas clairement explicité. Localement, l'inscription des formations dispensées à l'ESAAA n'est pas non plus analysée, en rapport avec le paysage universitaire de la ville d'Annecy. Pourtant, pas moins de six licences sont dispensées à l'USMB sur l'environnement (géographie et aménagement, agronomie, métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, métiers de la protection et de la gestion de l'environnement, sciences de la terre, sciences de la vie). Le comité s'interroge sur les liens entre ces formations universitaires, celles de l'ESAAA et leurs potentielles collaborations, comme elles ont pu être mises en œuvre lors du projet « Effondrement des Alpes ». **Le comité souligne que l'ESAAA devrait envisager des passerelles entre ses formations et celles de l'université. L'école pourrait élaborer un partenariat complémentaire avec l'université, celle-ci ne dispensant pas de formations en Art ou en Design. De la même manière, la qualité de l'équipement du plateau technique, des ateliers et de son fablab, représente également une richesse pour l'école, une source d'attractivité pour des candidats étudiants, et des possibilités d'échanges de compétences entre les formations, y compris celles de l'université.**

À l'instar du positionnement académique de l'ESAAA sur son territoire, son positionnement international reste flou et parcellaire. L'école participe à plusieurs réseaux

et dispositifs européens et accueille des étudiants internationaux. En effet, l'école participe notamment à deux éditions d'Eurofabrique¹⁰, aux réseaux européens ELIA et ETHO, et elle accueille des artistes et des étudiants en exil. Enfin, l'établissement est adhérent du dispositif Erasmus, mais les mobilités étudiantes demeurent limitées (un tiers des étudiants en moyenne), malgré une augmentation de 37 % entre 2021 à 2024, et les mobilités des personnels ne sont pas documentées par l'école¹¹.

La position géographique transfrontalière et les recrutements récents, tels que ceux des enseignants originaires d'Amérique Latine, offrent de nouvelles possibilités. Une formalisation des objectifs en matière de mobilité, de coopération académique et de certification linguistique permettrait de donner plus de cohérence à cette dimension internationale. Bien que l'établissement ait modifié les modalités pédagogiques des cours d'anglais en 2024 pour pallier l'hétérogénéité des niveaux, la mutualisation des moyens avec l'université semble être un bon compromis pour limiter la charge de travail des enseignants de l'école.

Le comité considère que **la convention avec l'université devrait pouvoir donner la possibilité aux étudiants de suivre des cours de langue aux choix, les *workshops* pourraient être conduits par des artistes maîtrisant une langue étrangère. Enfin, une piste de travail serait de permettre aux étudiants de l'ESAAA de passer une certification délivrée par l'université. Cette possibilité serait coordonnée par le coordinateur de projets européens et internationaux (mission assurée à mi-temps par la personne chargée des Pratiques Amateurs). Elle constituerait une vraie valeur ajoutée pour les étudiants, en même temps qu'un lien supplémentaire avec l'USMB.**

3. Une prise de conscience tardive, mais réelle, de l'enjeu de l'insertion professionnelle, et une démarche qualité à consolider

Depuis 2023, l'école a renforcé ses actions en faveur de l'insertion des diplômés. Cette dynamique est positive : monitorat proposé aux diplômés, accès aux ateliers techniques, journées de professionnalisation, liste d'envoi de petites annonces aux *alumni*, partenariats avec l'agence Tada¹² pour des formations administratives, mise en place de résidences et de projets post-diplôme, annuaire des *alumni*, etc.). Les jeunes diplômés de l'ESAAA ont un besoin accru d'aide à l'insertion, qui doit désormais s'appuyer sur un suivi structuré des parcours et sur des indicateurs consolidés. Le comité recommande ainsi à

¹⁰ EuroFabrique est un projet artistique nomade et international lancé en 2022 par la RMN-Grand Palais, l'École des Arts Décoratifs Paris et l'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art et design, dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. www.eurofabrique.eu. Le dernier événement a réuni 33 étudiants de 11 écoles européennes à Vila Nova de Creveira en 2024.

¹¹ Rapport d'auto-évaluation, p. 26.

¹² L'agence TADA propose des formations dédiées à la professionnalisation des artistes et artisans.

l'établissement de construire **un tableau de bord montrant un suivi rigoureux des parcours à valoriser, afin, de contribuer à l'attractivité de l'école.**

Cette recommandation s'inscrit dans un contexte d'effectifs décroissants ces dernières années, notamment en second cycle, qui doit conduire la communauté enseignante à s'interroger. **Les solutions gagneraient à être formalisées à l'occasion de la restructuration de l'offre de formation, pour en améliorer l'attractivité au moyen d'une lisibilité accrue (cf. : 4/).**

Sur le plan de l'amélioration continue, les outils d'évaluation des enseignements annoncés ne sont pas encore pleinement opérationnels. Le taux de réponse au questionnaire qualité diffusé en 2025 demeure faible (moins de 50% de réponses). **Le comité suggère de modifier la trame de l'enquête interne, en distinguant d'une part les besoins en formations des étudiants, et d'autre part, l'insertion des diplômés.** Les modalités gagneront à être construites avec rigueur pour exploiter au mieux les résultats, nourrir le projet de formations, tout en améliorant la singularité pédagogique de l'établissement, et correspondre aux attentes des étudiants déjà engagés dans le cycle d'études, ou les bacheliers. L'absence de conseil de perfectionnement constitue une lacune importante. L'établissement indique que *« les outils d'évaluation des formations, qui devaient être opérationnels dès 2023, n'ont pas été mis en place »*. La mise en œuvre de ce conseil est annoncée pour 2026. **Pour le comité, son effectivité permettra de revoir les périmètres des autres nombreuses instances, et d'en apprécier l'efficacité.**

Par ailleurs, la mise en place de l'alternance est identifiée par l'école comme un axe exploratoire à partir de 2026, mais cette ambition ne s'appuie sur aucune stratégie visible. **Le comité en recommande la définition et la structuration.**

Plus globalement, l'enjeu primordial de structuration de la formation initiale nécessite une formalisation et une mise en œuvre à moyen terme de l'alternance, par ailleurs source de revenus propres. Une approche des enseignements par compétences déjà préconisée en 2020 par l'évaluation des formations en est le premier jalon.

Un faible pilotage des formations, pauvre en outils

1. Des parcours peu lisibles, une ingénierie pédagogique incomplète

Le nombre important de formats pédagogiques témoigne d'une forte implication des équipes, mais cette diversité rend l'organisation difficilement lisible et complexe à piloter. Le livret des études dresse la liste d'un nombre très important de formats

pédagogiques¹³. L'hétérogénéité de ces formats est en fait le produit de la simple addition des enseignements et ne résulte pas d'une organisation pédagogique structurée, centrée sur le parcours de formation de l'étudiant. La pédagogie propre de l'école est diluée dans la diversité de ces formats, alors que l'école affiche clairement trois orientations claires dans son rapport d'autoévaluation :

- Les projets, les étudiants pouvant poursuivre un parcours en partie sur mesure, en lien avec leurs centres d'intérêt et leur pratique artistique ;
- Le décloisonnement et l'interdisciplinarité, favorisant la collaboration entre les cycles ;
- Les formats transversaux, proposés aux élèves des deux cycles¹⁴.

La qualité et la lisibilité de la formation sont donc à parfaire, en clarifiant les responsabilités et en structurant l'ingénierie de formation, notamment autour de l'approche par compétences.

Des avancées sont en cours de réalisation depuis 2022, notamment avec la coordination des études et l'acquisition en cours du logiciel de gestion Ganesh. Cela a permis la structuration des études à partir des outils de pilotage suivants : emplois du temps, fiches actions, gestion des notes des élèves. Cependant, plusieurs éléments restent à formaliser : maquettes semestrielles avec ECTS et volumes horaires, calendrier consolidé, distinction claire entre DNA et DNSEP.

En somme, le comité préconise de travailler davantage la lisibilité du livret de l'étudiant, qui se doit d'être compréhensible, car il est, pour l'attractivité des cursus, un outil fondamental décrivant les objectifs, les attendus, et les modalités de validation. Par exemple, une continuité sans doute voulue entre les présentations des 1^{er} et 2nd cycle ne permet pas de comprendre le positionnement propre du DNA. Le comité considère que **les dispositifs pédagogiques précités gagneraient à être moins nombreux, mais aussi mieux qualifiés par rapport à une année ou un cycle, avec une répartition claire des temporalités (volume horaire de chacun et volume horaire global de chaque année).** La transversalité, atout reconnu de l'école, doit être articulée avec les objectifs propres à chaque cycle, et chaque année. **Un calendrier annuel avec les périodes-phares de l'année (examens, vacances, *workshop* etc.), et les emplois du temps hebdomadaires par année serait utile.**

¹³ Les cours théoriques et pratiques, les sessions ressources pour les nouveaux étudiants, les modules de formation technique, les modules de formation ciblée, les « situations en ateliers », les conférences, les workshops, les ARC, les modules de professionnalisation, les zones Monstre (espaces d'exposition), les séminaires théoriques, les séminaires de pratique de la théorie propres au master Terrain, les rendez-vous collectifs avec des enseignants ou les coordinateurs, les rendez-vous individuels, les clubs (optionnels), les moments de solidarité et d'apprentissage collectif, et enfin les déplacements d'études.

¹⁴ Rapport d'autoévaluation, p. 22.

Enfin, le comité invite fortement l'ESAAA à clarifier les modalités, les objectifs et les critères de la commission d'orientation à l'issue de la 3^e année.

2. Un circuit de décisions et de responsabilités en matière de formation peu clair

La surcharge décrite dans le rapport d'autoévaluation appelle une clarification des responsabilités. L'acquisition du logiciel pédagogique, permettant ainsi la gestion des calendriers scolaires, des notes, est à saluer, mais il ne se substituera pas à un questionnement approfondi de la communauté sur l'organisation pédagogique et le circuit de décision. **Le comité préconise de concevoir un nouvel organigramme intégrant la création d'un service des études en charge de l'ingénierie des formations.**

En outre, un fonctionnement horizontal ne dispense pas d'une répartition explicite des responsabilités. **La répartition des missions entre les membres des services, la communauté enseignante, les instances, et les cas précis où la direction peut être sollicitée, doivent être définis collectivement, pour favoriser l'appropriation de ces missions par les personnels et étudiants.** En outre, le comité suggère l'instauration d'un groupe de travail pour écrire la fiche de mission des enseignants coordinateurs d'années et d'options, désignés pour une période déterminée à l'avance et bénéficiant de décharges horaires.

En conclusion, le comité souligne que ces trois recommandations : la formalisation des missions des coordinateurs, la structuration d'un service des études et la définition précise des circuits de décision permettraient de stabiliser l'organisation de l'ESAAA, de lutter contre la surcharge de travail ressentie par les personnels et de viabiliser l'offre pédagogique.

3. Un suivi des parcours des étudiants peu formalisé

Le comité s'interroge sur les processus d'évaluation des étudiants et leur formalisation. Le comité rappelle que l'évaluation, et la connaissance de cette évaluation par l'étudiant, constituent une obligation inhérente aux formations publiques qui délivrent un diplôme national et un droit fondamental pour l'apprenant. Ce manque d'information a fait l'objet de nombreux commentaires dans l'enquête interne conduite auprès des étudiants en 2025.

En effet, le comité a pu constater que les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas précisées, tandis que les relevés d'évaluation ne donnent pas la liste des différents cours. **Le comité souligne que l'absence de contrats étudiants, et de supplément au diplôme limite la traçabilité des parcours.** Les contrats étudiants seraient pourtant utiles au regard du nombre de dispositifs pédagogiques recensés dans le livret de l'étudiant, et du nombre

d'intervenants par cycle. Il n'existe pas davantage de supplément au diplôme qui pourrait constituer un support de suivi des parcours, à réadapter selon les caractéristiques de l'établissement. Le suivi des parcours des étudiants, depuis leur entrée et jusqu'au moment où ils obtiennent leur diplôme, ne semble pas être mis en place. Si le partage singulier de préoccupations communes fait partie des relations d'enseignant à étudiants, le suivi humain individualisé « par affinités » ou en fonction des « réseaux » personnels présente des limites, parmi lesquelles l'impossibilité de garantir que tous bénéficient d'un accompagnement équivalent.

Ainsi, le comité recommande la formalisation accrue du suivi de parcours, pour garantir l'égalité de traitement et la conformité aux exigences académiques.

Une stratégie de recherche n'intégrant pas le partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc

Pendant la période de référence, la politique de recherche de l'établissement s'est déclinée en quatre axes stratégiques précis¹⁵ :

1. Le projet financé par le programme européen Interreg, « Effondrement des Alpes », ayant irrigué les contenus de la recherche et le troisième cycle, le diplôme supérieur de recherche en art et en design ;
2. Le développement du partenariat avec le laboratoire Cresson-AAU de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble, dont la thématique principale concerne « les ambiances », ce partenariat ayant été accompagné en particulier de la refonte du Master Design en master disposant de la singularité académique « Terrain » ;
3. La refonte du processus de sélection des étudiants intégrant le DSRA, qui accueille désormais principalement des artistes déjà expérimentés dans le champ professionnel de l'art ;
4. Le lancement de l'Unité de recherche dont le thème est « l'humilité des possibles »¹⁶.

La production scientifique ¹⁷ est décrite par l'établissement comme découlant principalement du travail commun avec le laboratoire Cresson-AAU et du projet Interreg,

¹⁵ Rapport d'autoévaluation, p. 37.

¹⁶ Dans le prolongement du projet « Effondrement des Alpes, « l'humilité des possibles » est un projet collectif de recherche en art porté par l'Unité de Recherche de l'ESAAA qui a l'ambition « d'explorer et expérimenter les conditions esthétiques situées de la transformation écologique, entendue non pas seulement dans le sens du développement durable mais plus largement dans le sens d'une transformation anthropologique consistant à redevenir terrien pour mieux changer de cosmos, autrement dit changer de conception du monde et de place de l'humain en son sein. » (extrait de : <https://andea.fr/ecoles/les-ecoles-dart-et-design-publiques-sous-tutelle-du-ministere-de-la-culture/?ecole=503&onglet=cycles>).

¹⁷ Dans le cadre du projet EdA, deux principales publications ont été produites : les « journaux » du projet restituent les étapes et les dimensions de création artistique et de réflexion théorique : <https://www.lespressesdureel.com/ouvrage.php?id=8057&menu=0>.

« Effondrement des Alpes »¹⁸. Ce dernier a donné lieu à une quinzaine d'événements, dont des journées d'études, des rencontres, des workshops et des expositions, ayant contribué à donner de la visibilité au processus de recherche-crédation de l'ESAAA. Par exemple, l'établissement a été sollicité par plusieurs acteurs pour témoigner du rôle de l'art dans la transition écologique. Enfin, le projet a été référencé dans la « cartographie des récits », soutenu par l'ADEME, et il a été exposé dans le cadre du « Bord de la Terre »,¹⁹, de mai à juillet 2025. **Le comité félicite l'établissement pour la qualité de la valorisation de sa participation à ce projet, et la manière dont l'école a capitalisé sur l'envergure européenne du projet pour accroître sa visibilité.**

Ce projet déployé sur plusieurs années, est présenté par l'école comme ayant eu un impact sur les dimensions d'innovation pédagogique, de formation et recherche. **Toutefois, le comité regrette l'absence de formalisation de la manière dont le projet a donné des suites, ou dont il continue d'irriguer la recherche ou la politique de formations. Afin de repenser la singularité propre de l'établissement en matière de recherche, le comité préconise de faire figurer les suites du projet dans les axes stratégiques de recherche de l'ESAAA.**

1. Une recherche à repositionner pour articuler un DSRA et un cadre doctoral

À partir de 2010, l'ESAAA, aux côtés d'autres écoles, a fait du Diplôme Supérieur de Recherche en Art ou en Design une alternative au doctorat, jugé peu ouvert aux spécificités de la recherche artistique. Le développement du DSRA s'inscrit dans une histoire institutionnelle spécifique car le ministère de la Culture a un temps accompagné cette expérimentation à travers le programme de soutien à la recherche de la Direction générale de la création artistique.

En 2016, le texte légal sur le doctorat a modifié substantiellement l'organisation de ce diplôme en laissant une place plus importante au milieu professionnel. Ainsi, depuis l'évolution du cadre doctoral, le paysage de la recherche-crédation s'est structuré.

Parallèlement, plusieurs initiatives portées à l'échelle locale, associant écoles et universités, ont conduit à l'émergence d'une offre de parcours de recherche par le projet en art ou en design, se traduisant ponctuellement par le financement de contrats doctoraux. Désormais, la nouvelle direction de l'enseignement supérieur du ministère de la Culture (DGDCER) participe à la structuration de ce réseau en valorisant les diplômes

¹⁸ Rapport d'autoévaluation, p. 38.

¹⁹ Exposition au POUH à Aubervilliers du 22 mai au 19 juillet 2025.

supérieurs de recherche en art ou en design, héritiers de la recherche-crédation apparue à l'UQAM (Montréal) dans les années 90.

Au cours des entretiens, la direction de l'école a signifié son intention de réaffirmer la place centrale du DSRA dans sa stratégie de recherche. **Le comité lui recommande de valoriser son expérience acquise depuis quinze ans dans le pilotage du DSRA, en s'inscrivant davantage dans les dynamiques nationales et européennes.** Une réflexion stratégique s'impose pour ne pas s'enfermer dans une conception du troisième cycle à rebours des pratiques de ses homologues. Plus précisément, il conviendrait que l'école s'acculture à la variété des expériences menées en France et à l'étranger en matière de recherche en art, en cohérence avec le cadre du LMD. Le Réseau Grand Large²⁰ pourrait être une bonne porte d'entrée pour amorcer ce chantier avec l'accompagnement de la mission transversale enseignement supérieur de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Cette DRAC consacre un budget à l'ESAAA annuellement, celui-ci couvrant pour moitié les activités de DSRA, et pour l'autre, celles de l'unité de recherche « L'humilité des possibles », et l'articulation de ses activités à la pédagogie. Ce sont également les financements du projet Interreg et un financement privé, provenant de la Fondation Nina Carasso, qui ont permis à l'ESAAA d'améliorer significativement sa politique de soutien à la recherche. Les conditions de travail des artistes-chercheurs du DSRA en ont été améliorées, tandis que la visibilité scientifique de l'école et sa production éditoriale ont été augmentées. **Le comité félicite l'établissement pour sa capacité à mobiliser des ressources provenant d'appels à projets compétitifs, qui soutiennent sa recherche, et à sensibiliser les financeurs privés aux activités d'école d'art.**

L'école note elle-même les points de vigilance suivants²¹ : faibles décharges horaires pour les enseignants-chercheurs, absence de rémunération des heures supplémentaires, besoin d'enrichissement de sa recherche par les sciences humaines appliquées au design. **Le comité encourage donc l'école à structurer son équipe administrative pour continuer de répondre aux appels à projets, tout en mutualisant les fonctions de recherche de financements publics et privés nationaux et européens avec l'université (cf. : partie *infra*).**

2. Une alliance stratégique avec l'USMB qui reste à construire

Le positionnement de la recherche de l'école doit mieux s'articuler avec l'Université Savoie Mont-Blanc. Un premier lien est établi dans le cadre du programme @SPIRE

²⁰ « LeGrandLarge (ex. ADÉRA) regroupe les cinq écoles d'art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le but de faciliter la professionnalisation des diplômé-e-s. L'association vise à soutenir la scène régionale en accompagnant les artistes et designer-euse-s dans les années qui suivent leurs diplômes. », <https://www.legrandlarge.org/le-grand-large>.

²¹ Rapport d'autoévaluation, p. 39.

(Accompagnement, Spécialisation Progressive et Individualisation pour la Réussite de tous les Étudiants), conçu dans le cadre des Nouveaux Cours Universitaires (NCU). Il conduit à l'élaboration d'actions artistiques en direction d'étudiants de licence de l'USMB notamment en droit et en psychologie. **Le comité préconise, dans un premier temps, d'identifier les écoles doctorales de l'université qui seraient volontaires pour mener des recherches conjointes avec l'ESAAA dans le domaine de l'art et du design, il s'agirait du premier jalon d'une articulation des spécificités et des expertises de l'école et de l'université.** Le recrutement récent de l'administratrice issue de l'université devrait faciliter le renforcement de ce dialogue.

Au-delà du sujet de la recherche, la direction de l'école tirera un grand nombre de bénéfices du partage de ses réflexions et de ses projets avec l'équipe de gouvernance et les services de l'université. L'école y trouvera également une organisation susceptible de répondre à certains de ses problèmes, en particulier sur les questions de RH et de vie étudiante. Dans ce cas, comme dans les précédents, le comité suggère à la direction d'étudier les exemples des différentes modalités de partenariats entre une école et une université au niveau régional, national et international. À ce titre, la participation de l'école au réseau européen ELIA, la Ligue Européenne des instituts des Arts, offre la possibilité d'aborder cette réflexion dans une perspective élargie. Un tel partenariat pourrait déboucher sur l'adoption d'une convention-cadre incluant recherche, ingénierie pédagogique, vie étudiante et ressources humaines, pour tirer parti de l'absence de cursus centré sur les arts et le design à l'université.

Rapports d'évaluation des diplômes de l'Esa Annecy Alpes

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art (DNA), option Art.

Présentation de la formation

Le diplôme national d'art option Art de l'ESAAA se déroule en trois ans. La première année propédeutique est commune aux options art et design, elle accueille 42 étudiants en 2023-2024. Chaque promotion du DNA art compte environ 25 étudiants dont 80% de femmes. L'école reconnaît ne pas être à même de préciser le volume d'heures étudiant pour le cycle, l'autoévaluation précise juste une durée hebdomadaire comprise entre 23 et 28h par semaine. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants permanents et non-permanents.

Forces

- Seule formation généraliste publique de premier cycle en art sur le territoire ;
- La diversité des partenariats, des dispositifs pédagogiques et des situations explorées dans les enseignements ;
- Les équipements des ateliers techniques, comme lieu de porosité entre art et design, et les compétences des agents ;
- La proximité de l'USMB et la diversité de ses parcours de Licence.

Points de vigilance

- La faible lisibilité des atouts de la formation ;
- La faible dynamique des mobilités internationales ;
- L'inachèvement de l'ingénierie de formation (maquette de cours, analyse des volumes horaires et des rythmes, clarté des modalités d'évaluation des étudiants, relevés d'évaluation, anticipation des montages de projets etc.) ;
- La faisabilité pragmatique d'une pédagogie quasi exclusivement par projet eu égard aux limites de l'énergie humaine ou au découragement que cela peut éventuellement susciter ;
- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE).

Recommandations

- Élaborer un comité de perfectionnement à partir des informations données par le suivi des parcours des étudiants (contrats d'études), leurs orientations après le DNA et les résultats d'un questionnaire qualité ;
- Retrouver une capacité d'accueil raisonnable et stable en 1ère année à mobiliser comme indicateur de la soutenabilité de la formation ;
- Installer une différenciation claire entre DNA et DNSEP à partir d'objectifs distincts pour les deux cycles de formation et spécifier particulièrement ceux de premier cycle à partir d'une

approche par compétences adaptée à l'ESAAA ;

- Envisager et évaluer les possibilités d'échanges et d'interventions communes avec l'USMB (cours ponctuels, plateaux techniques, enseignement des langues...) afin de favoriser des passerelles éventuelles pour les étudiants, en cours de premier cycle ou à l'issue du DNA.

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art (DNA), option Design

Présentation de la formation

Le diplôme nation d'art option Design de l'ESAAA se déroule en trois ans. La première année propédeutique est commune aux options art et design, elle accueille 42 étudiants en 2023-2024. Ensuite, chaque promotion du DNA design compte environ 15 étudiants, dont 84% de femmes. L'école reconnaît ne pas être à même de préciser le volume d'heures étudiant pour le cycle, l'autoévaluation précise juste une durée hebdomadaire comprise entre 23 et 28h par semaine. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants permanents et non-permanents.

Forces

- Seule formation publique en design sur le territoire ;
- Diversité des partenariats et inscription locale ;
- Prise en compte des questions liées aux transitions écologiques et sociétales ;
- Équipement et expertise des ateliers techniques.

Points de vigilance

- Manque de lisibilité de l'offre de formation ;
- Articulation avec le milieu professionnel ;
- Mobilités internationales à développer ;
- Soutien à la professionnalisation et à l'orientation.

Recommandations

- Élaborer un comité de perfectionnement.
- Structurer la démarche d'évaluation des enseignements.
- Formaliser les compétences acquises associées à chaque enseignement et s'assurer de la concordance entre la formation avec les attendus de la fiche RNCP du diplôme.
- Consolider des dispositifs de professionnalisation et accompagner l'orientation des diplômés.
- Renforcer et valoriser la place des stages.

Rapport d'évaluation du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option Art

Présentation de la formation

Le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option art de l'ESAAA se déroule en deux ans. L'option accueille en 2023-2024 20 étudiants (6 en première année, 14 en deuxième année), dont 80% sont des femmes. L'école reconnaît ne pas être à même de préciser le volume d'heures étudiant pour le cycle, l'autoévaluation précise juste une durée hebdomadaire de 30 heures par semaine. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants permanents et non-permanents.

Forces	Points de vigilance
- La question des transitions dans le domaine de l'art contemporain et des expositions ; - Le site d'implantation de l'école et son environnement comme levier pour l'imaginaire ; - La présence et le fonctionnement du fablab au sein des ateliers techniques très équipés ; - Seule formation généraliste publique de second cycle en art du territoire.	- La singularité de la formation dans le paysage national des DNSEP ; - La difficile lisibilité de la structure théorique et pratique de la formation ; - Une très faible attractivité et un faible taux d'étudiants diplômés de DNA de l'ESAAA inscrits en DNSEP ; - Les mobilités et partenariats internationaux insuffisants ; - Le suivi de l'insertion des diplômés et le questionnaire qualité.

Recommandations

- Spécifier l'enseignement du master Monstre d'une part sur les enjeux d'exposition et de monstration qui lui ont donné son nom, d'autre part à partir de l'écosophie et des enjeux de la relation au vivant cités dans le dossier.
- Formaliser les compétences acquises à l'issue du DNSEP Art, et travailler avec l'université un module professionnalisant basé sur les compétences aujourd'hui en matière de « transitions » : les métiers émergents en régie par exemple dans le milieu de l'art contemporain et des expositions (sur le modèle du spectacle vivant, du cinéma etc.) À plus long terme, dans le contexte de l'apprentissage, envisager une certification sur ce module et l'ouvrir à la formation continue.
- Élargir l'accompagnement à la professionnalisation en s'appuyant sur le réseau Grand Large.
- L'attention au nombre de candidatures à l'entrée au master comme indicateur de la soutenabilité des formations.

Rapport d'évaluation du diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option Design

Présentation de la formation

Le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option design de l'ESAAA se déroule en deux ans. L'option accueille 16 étudiants en 2023-2024. Chaque promotion du DNSEP design compte en moyenne 8 étudiants, dont 93% de femmes. L'école reconnaît ne pas être à même de préciser le volume d'heures étudiant pour le cycle, l'autoévaluation précise juste une durée hebdomadaire de 28h par semaine. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants permanents et non-permanents.

Forces	Points de vigilance
- Seule formation publique en design sur le territoire ; - Diversité des partenariats et inscription locale ; - Une approche située des enjeux du design sur des terrains variés ; - Prise en compte des questions liées aux transitions écologiques et sociétales ; - Les équipements et compétences des ateliers techniques.	- Positionnement de la formation dans le paysage national, régional et transfrontalier ; - Articulation avec le milieu professionnel ; - Accompagnement scientifique et méthodologique ; - Fragilité des effectifs et faible attractivité ; - Soutien à la professionnalisation.

Recommandations

- Élaborer un comité de perfectionnement.
- Structurer la démarche d'évaluation des enseignements.
- Mise en œuvre annuellement d'une enquête d'insertion professionnelle (envisager une mutualisation avec l'USMB ou avec le réseau Grand Large).
- Travailler le positionnement de la formation en interrogeant la trajectoire des diplômés et l'évolution des pratiques professionnelles.
- Formaliser les compétences associées à chaque enseignement et s'assurer de la concordance entre la formation avec les attendus de la fiche RNCP du diplôme.
- Consolider des dispositifs de professionnalisation et d'accompagnement des diplômés (envisager des collaborations avec l'USMB et/ou avec le réseau Grand Large). Permettre l'accès au dispositif pour l'entrepreneuriat étudiant.
- Renforcer et valoriser la place des stages dans une perspective internationale.

Table des matières

Messages-clés de l'évaluation	5
Présentation de l'établissement	7
Caractérisation de l'établissement	7
Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement	7
Avis développé sur l'établissement	9
Une organisation en transition	9
Une implantation forte de l'école dans son territoire, mais qui gagnerait à mieux se structurer	14
Un projet de formation en pleine refondation, qui nécessitera un partage auprès des communautés de l'école	18
Un faible pilotage des formations, pauvre en outils	22
Une stratégie de recherche n'intégrant pas le partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc	25
Rapports d'évaluation des diplômes de l'Esa Annecy Alpes	29
Table des matières	34
Observations de la directrice de l'École supérieure d'Art Annecy Alpes	35

Observations de la directrice de l'École supérieure d'Art Annecy Alpes

ESA
AA école supérieure d'art
Annecy Alpes

à l'attention de
Madame Sophie Meynet
Directrice du département Formation

Monsieur Nicolas ARNAUD
Directeur du département Établissements

Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et
de l'Enseignement Supérieur

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

L'ESAAA remercie le comité d'expert-es pour la qualité des échanges conduits dans le cadre de cette évaluation et pour le temps consacré à l'analyse de l'ESAAA et de ses formations. Le rapport définitif met en lumière des enjeux que la direction de l'ESAAA et ses équipes ont identifiés et partagent pour certains. Cette photographie à l'instant T confirme la pertinence des orientations de la stratégie 2026-2031 actuellement amorcée.

L'école accueille avec intérêt les recommandations formulées, qui confortent la nécessité de poursuivre les transformations engagées afin de soutenir la lisibilité des formations, la soutenabilité du modèle de l'ESAAA et les conditions de travail, de vie et d'études.

Il convient toutefois d'apporter un prisme de lecture un peu différent. Comme toute évaluation, le rapport restitue l'observation de l'ESAAA à un moment particulier de son histoire, marqué par la concomitance de plusieurs recompositions : renouvellement récent de la gouvernance, restructuration progressive de l'organisation, recentrement après un important programme de recherche (Effondrement des Alpes), préparation d'une opération de réhabilitation d'ampleur et élaboration d'une nouvelle stratégie. Cette situation de transition constitue le cadre dans lequel les analyses méritent d'être comprises.

Si le rapport repose sur un travail d'investigation approfondi, certains développements mobilisent parfois un registre d'appréciation qui dépasse le seul constat factuel qui ne rend pas entièrement compte de toutes les dynamiques et actions engagées, et des temporalités nécessaires à leur déploiement. Les précisions apportées dans le présent document n'ont pas pour objet de contester les constats, mais de les compléter et d'en proposer une lecture de terrain.

L'ESAAA considère ainsi le rapport non comme un état définitif de sa situation, mais comme une contribution au travail collectif engagé. Les orientations stratégiques en cours d'adoption pour la période 2026-2031 traduisent cette volonté d'inscrire les recommandations du comité dans une trajectoire cohérente et durable.

ESA AA école supérieure d'art Annecy Alpes

Ce contexte précisé, l'ESAAA peut affirmer partager le diagnostic opéré par l'HCERES et la nécessité de :

- garantir la soutenabilité ;
- agencer l'organisation ;
- améliorer les conditions d'étude et de travail ;
- construire une meilleure lisibilité du projet pédagogique ;
- consolider les principes de coopération.

Des actions déjà déployées sont constitutives d'une trajectoire de l'ESAAA partagée avec les contributeurs et les composantes de la communauté ; il s'agit de construire les conditions d'une exigence transversale à toutes les missions de l'ESAAA. La définition d'un projet écosophique, la première révision du livret des études, la création du comité des financeurs, la re-définition et consolidation de plusieurs postes stratégiques malgré des contraintes budgétaires fortes, la mise en place d'un projet de service et un outillage administratif sont quelques exemples qui témoignent de cette mise en mouvement.

Construire les conditions d'une gouvernance lisible

Le rapport souligne la nécessité de clarifier l'organisation interne, de fluidifier la chaîne des responsabilités et de stabiliser la gouvernance.

L'ESAAA partage cette orientation.

Depuis 2023, un travail progressif de réorganisation est engagé. Il repose moins sur une succession de réformes que sur une transformation des conditions dans lesquelles les décisions sont élaborées, partagées et mises en œuvre. Le recrutement d'une administratrice, la restructuration progressive des pôles, l'élaboration d'un projet de service et d'un règlement intérieur ainsi que la clarification des responsabilités via notamment une refonte des statuts et une révision de l'organigramme participent de ce mouvement : rendre plus lisibles les modalités, les temporalités et les articulations entre les différents niveaux de décision.

Cette évolution ne vise pas à réduire les pratiques collégiales qui constituent une richesse de l'école. Elle cherche au contraire à leur donner un cadre plus explicite, permettant de distinguer les espaces de concertation, les espaces d'analyse et les espaces de décision.

Cette transformation s'appuie sur une méthode d'enquête et d'analyse des situations. Elle procède d'une écologie des pratiques et conduit à privilégier des décisions construites à partir des réalités de terrain, capables d'articuler les contraintes humaines, pédagogiques, administratives et budgétaires dans une même compréhension des situations. Cette relation à la réalité de terrain amène naturellement à installer solidement les instances de consultation et de représentation des étudiant·es.

Construire les conditions de la réussite étudiante

Le rapport attire l'attention sur la précarité croissante des étudiant·es ainsi que sur la nécessité de renforcer les actions d'accompagnement.

L'ESAAA partage ce constat et déplore l'absence des marges de manœuvre qui permettraient d'atténuer significativement une difficulté sociale croissante.

Aujourd'hui, le Grand Annecy au côté de la Ville d'Annecy porte une attention particulière à ce sujet qui dépasse largement le simple périmètre de l'école.

La stratégie 2026-2031 repose sur l'idée que la qualité d'une formation artistique dépend autant des enseignements que des conditions dans lesquelles ils peuvent être vécus. Les questions de santé, de précarité, d'alimentation, d'accessibilité, de logement, de qualité des espaces ou encore de prévention des discriminations ne constituent pas des politiques périphériques : elles participent directement de la réussite des parcours.

Les coopérations engagées avec le CROUS, l'Université Savoie Mont Blanc, les collectivités territoriales et les partenaires associatifs seront approfondies afin d'améliorer ces conditions de vie et d'étude. La poursuite de la politique sociale engagée, le développement des dispositifs d'écoute et la réhabilitation des Marquisats s'inscrivent dans cette même perspective. Elle s'appuie par ailleurs sur le travail mené autour des transitions à l'ESAAA, et s'inscrit dans des processus portés par l'équipe et les associations étudiantes.

L'hospitalité ici posée constitue moins un principe d'accueil qu'un principe structurel qui engage les conditions mêmes dans lesquelles chacun·e peut apprendre, enseigner, travailler, créer et participer à la vie collective.

Construire les conditions d'une pédagogie et d'une professionnalisation plus lisibles

Le rapport souligne la nécessité de renforcer la lisibilité des formations et leur articulation avec les attentes professionnelles, et le paysage de l'enseignement supérieur en France. L'ESAAA partage ce constat et considère que cette lisibilité constitue aujourd'hui l'un des principaux leviers de reconnaissance de son projet pédagogique.

Le travail engagé vise essentiellement à rendre plus explicites les continuités entre le DNA, le DNSEP et le DSRA, à développer progressivement une approche par compétences, à rendre perceptible l'écosystème produit entre pédagogie, recherche et professionnalisation, ainsi qu'à clarifier les responsabilités pédagogiques.

Le rapport précise la nécessité de produire une assise théorique qui vient renforcer le projet écosophique. La mise en place d'un conseil de la réflexivité, dès le printemps 2027, contribuera à accompagner à la fois la lisibilité des formations, et leur inscription dans un fonctionnement traversé par une écologie pensée comme méthodologie et non comme axe thématique.

Ainsi, l'enjeu n'est pas de modifier profondément les fondements et contenus pédagogiques de l'école mais de rendre davantage perceptibles les cheminements proposés aux étudiant·es, les compétences construites et acquises au fil des parcours ainsi que les

ESA AA école supérieure d'art Annecy Alpes

relations tissées entre enseignements, recherche, projets à dimension professionnelle, et les milieux en et hors école.

En synergie avec les enseignements, les ateliers, lieu et milieu d'expérimentation et de vie collective, constituent un atout majeur de l'ESAAA, bien identifié dans le rapport. Leur visibilité et valorisation représentent à ce titre un axe prioritaire.

De la même manière, l'ESAAA s'emploie à être une fabrique de dispositifs post-études, consciente de cette période nécessairement de transition et des temporalités multiples se déployant à la sortie de l'école. L'ESAAA travaille avec ses partenaires au plus près des enjeux d'insertion professionnelle des jeunes diplômé·es dans le champ de la culture, en considérant l'évolution de celle-ci et ses modalités d'existence. Sa présence dans de nombreux réseaux en témoigne.

Construire les conditions d'une soutenabilité durable

Le rapport identifie la soutenabilité financière comme un enjeu majeur pour l'ESAAA. L'ESAAA partage cette analyse et s'attache à en faire une priorité absolue conjointe aux conditions d'étude.

Les travaux de réhabilitation conduisent à envisager la soutenabilité dans une acception plus large. Celle-ci dépend certes des équilibres budgétaires, mais également de la qualité des agencements, de la stabilité des ressources humaines, des coopérations territoriales, des conditions de travail et des capacités de pilotage.

Le dialogue engagé avec les collectivités contributrices, la création du comité des financeurs, le travail de clarification budgétaire ainsi que l'élaboration d'un projet de convention d'objectifs et de moyens participent d'une même dynamique : construire les conditions d'un développement durable de l'ESAAA, compatible avec les exigences de l'enseignement supérieur artistique.

Une politique de rapprochement et de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur sur le territoire contribueront à faire émerger une présence visible de l'ESAAA, faisant de l'ESAAA un acteur artistique, culturel et socio-économique identifié.

Construire les conditions d'une recherche valorisée, renouvelée, identifiée, au service d'une vision réflexive et prospective.

Le rapport invite l'ESAAA à préciser les perspectives de sa politique de recherche à l'issue du programme Effondrement des Alpes. L'ESAAA considère cette étape comme une transition.

Le travail engagé au cours des dernières années constitue un socle permettant d'ouvrir une nouvelle phase de configuration selon des logiques situées et d'observation des résultats produits, et in fine, de développement. La recherche continuera d'irriguer les formations, de nourrir les coopérations académiques et territoriales ; elle participera à rendre davantage lisibles les méthodologies d'enquête, d'expérimentation et de création qui fondent le projet

ESA AA école supérieure d'art Annecy Alpes

général de l'école. L'enjeu n'est alors pas de conduire de nouveaux programmes, mais de mettre en cohérence durablement les relations entre recherche, création, enseignement et territoires (locaux, régionaux et au-delà).

Pour ce faire, l'ESAAA a d'ores et déjà engagé une consolidation du partenariat particulier qu'elle entretient avec le CRESSON (AAU à Grenoble) et un rapprochement effectif avec l'USMB, dont l'ESAAA est partenaire de nombreux dispositifs. Elle intègre une dynamique régionale récente orientée vers une valorisation accrue de la recherche issue des régimes de production de savoirs au sein des écoles d'art.

Le positionnement pionnier de l'ESAAA sur la recherche notamment depuis la création du DSRA, fait de l'école une interlocutrice privilégiée qu'il convient désormais de faire reconnaître dans le vaste champ national et international de la recherche-crédation, des méthodologies plurielles de la recherche et des écritures alternatives.

La prochaine étape pour l'ESAAA, intégrant les recommandations du HCERES, repose sur les cinq axes de l'orientation stratégique 2026-2031.

Les cinq axes de la note stratégique répondent aux recommandations du rapport. Le HCERES décrit les difficultés, propose des recommandations. La stratégie décrit leurs modalités de résolution.

Axe 1 · Améliorer les conditions de vie et de réussite étudiante

L'ESAAA s'attachera à une politique de lutte active contre la précarité, notamment en faveur de la santé et de l'accès à la restauration. Cette politique s'appuiera sur des partenariats avec l'USMB, le CROUS, et sur la réhabilitation de ses locaux. Elle s'étend également au personnel de l'ESAAA, condition nécessaire à une qualité de travail et de transmission.

Axe 2 · Construire une école hospitalière

L'hospitalité est un principe d'organisation de l'école et non uniquement une politique de prévention. Elle passe par une lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations, par une politique d'inclusion soutenue, une révision d'une gouvernance garantissant la bonne représentation des composantes de l'école, la participation étudiante aux instances réflexives et de décision.

Axe 3 · Renforcer la lisibilité du projet pédagogique

Axe portant pour objectif une connaissance éclairée de la formation à l'ESAAA et des potentiels offerts, le travail de lisibilité portera essentiellement sur la clarification du parcours DNA/DNSEP/DSRA ; l'approche par compétences ; l'ingénierie pédagogique ; la mise en place du conseil de réflexivité ; l'éco-articulation recherche-formation-professionnalisation ;

ESA AA école supérieure d'art Annecy Alpes

la valorisation des ateliers et des dispositifs de l'ESAAA (Editions, bibliothèque, etc.) ; la clarification des responsabilités pédagogiques.

Axe 4 · Faire des partenariats un levier de soutenabilité.

Plus qu'une question financière, la soutenabilité repose sur une stabilisation des : finances ; ressources humaines ; modes d'organisation ; capacités d'agir ; régimes de coopération ; conditions immobilières sur le site des Marquisats ; outils de pilotage. Elle est envisagée comme intégration à un paysage local de la formation publique artistique et culturelle, ainsi que relation avec les mondes socio-économiques. Ainsi, par exemple, le rapprochement avec des établissements d'enseignement supérieur et le renforcement politique et opérationnel de l'accompagnement des alumnis sur le territoire constituent des axes forts de la soutenabilité de l'ESAAA.

Axe 5 · Développer un rayonnement fondé sur les coopérations

Plus que clarifier son positionnement, et définir une visibilité pour elle-même, l'ESAAA cherchera à construire un écosystème de coopérations territoriales, transfrontalières et européennes durable en appui à la pédagogie et à la mobilité étudiante et des personnels. Parallèlement, elle poursuivra le déploiement des dispositifs d'apprentissage de langues.

Pour conclure, le rapport du HCERES constitue une contribution significative au travail collectif engagé depuis au moins deux ans.

Les recommandations formulées rejoignent les diagnostics réalisés par les équipes de l'ESAAA et confortent les orientations retenues dans la stratégie 2026-2031. Celle-ci ne constitue pas une réponse circonstancielle à l'évaluation, mais le cadre dans lequel l'école entend poursuivre son travail, sa reconnaissance et son développement dans une dynamique écosophique et de transition.

L'ambition de l'ESAAA est ainsi de continuer à construire une école capable d'articuler exigence artistique, qualité des formations, recherche, hospitalité, coopération et soutenabilité, en prenant soin des conditions qui rendent possibles ses engagements.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de notre haute considération.

Isabelle Carlier, direction de l'ESAAA

Signature
numérique de
ISABELLE
CARLIER
Date : 2026.07.10
11:50:44 +02'00'

ESAAA 52 bis rue des Marquisats 74000 ANNECY
04 50 33 65 50 secretariat@esaaa.fr

Les équipes du Hcéres ont accompagné cette évaluation :

- Monsieur François Andrieux, conseiller scientifique,
- Madame Laura Pimenta, chargée de projet.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Ce rapport d'évaluation correspond aux exigences de qualité et de rigueur du Hcéres.

Pour le Hcéres

Coralie Chevallier, Présidente

